

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

DIRECTION DES FABRICATION MILITAIRE

Etablissement D'habillement et de Couchage

Chahide El Djilali Boudernane / 1°RM

MISE EN DEMEURE N°02

SARL INDIANA PRO / ALGER, siège social à :26 Taleb Messaoude El Biar / Alger ,titulaire du contrat n°942/059 du 17/12/2020 ,portant sur la fourniture de drap et housse de drap , visé par la commission des marchés financées sur fonds propres de l'EPIC – EHC –CAROUBIER/ 1° RM sous le n°062 du 07/12/2020, est mise en demeure pour la première fois par envoi n° 396 /2021/ 1RM /EPIC /EHC /DG/ M1 du 21/02/2021 dans un délai de vingt-cinq (25) jours et deuxième mise en demeure par envoi n° 637 /2021/ 1RM /EPIC /EHC /DG/ M4 du 21/03/2021 dans un délai de huit (08) jours.

La Sarl INDIANA PRO / ALGER n'a pas respecté les engagements et les clauses contractuelles du marché N° 942/059 du 17/12/2020

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans les mises en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de cette entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

